



6 Ouverture sur l'Asie-Pacifique

Forum de coopération économique Asie-Pacifique

Depuis la création de l'organisation, en 1989, le programme de travail du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a évolué en fonction des changements qui ont marqué le commerce mondial. Les ministres et les dirigeants de l'APEC continueront de tenir des rencontres informelles dans le but de consolider le système de commerce multilatéral. Lors de la dernière réunion des dirigeants économiques de l'APEC à Bangkok, en Thaïlande, en octobre 2003, ceux-ci ont fait connaître leur ferme intention d'atteindre les objectifs visés par le Programme de Doha pour le développement en réponse au recul accusé le mois précédent lors de la Conférence ministérielle tenue à Cancun. Les dirigeants ont souligné la nécessité d'offrir davantage de programmes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), y compris des programmes de renforcement des capacités techniques, afin d'en faire bénéficier les

économies les moins développées du pays membres. Celles-ci ont un urgent besoin d'une réforme structurelle, essentielle à la croissance économique et à la prospérité. Dans le contexte des thèmes de la réunion de 2003 en Thaïlande, les dirigeants ont insisté sur l'importance de mettre en place des marchés d'obligations tant à l'échelle régionale que nationale, des structures de financement des micro-entreprises et des initiatives de renforcement des capacités pour les petites et moyennes entreprises (PME), en plus de recommander fortement des filets de sécurité sociale, éléments clés du développement économique durable dans la région.

Depuis le Sommet de Shanghai en 2001, l'APEC s'est investie dans la lutte contre le terrorisme par la promotion d'échanges commerciaux sûrs, faisant ressortir les liens qui existent entre la sécurité et la prospérité. En 2003, les dirigeants ont réitéré l'engagement de l'APEC dans la lutte contre le terrorisme et se sont inspirés de l'initiative prise en 2002 sur le Commerce sécuritaire dans la région de l'APEC (Secure Trade in the APEC Region – STAR) pour développer un programme s'inspirant des accomplissements du Sommet du G8 à Kananaskis et visant à rehausser la sécurité dans le secteur des transports. L'initiative lancée par le Canada qui se distingue le plus cette année est sans conteste le symposium tenu à Vancouver sur le Plan d'action pour la frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis, initiative qui a atteint le but visé : faire connaître à nos partenaires de l'APEC les solutions novatrices mises en œuvre en collaboration avec les États-Unis et les encourager à s'engager dans la lutte contre l'insécurité mondiale. Cet événement était organisé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en partenariat avec Manufacturiers et Exportateurs du Canada, le gouvernement américain, Transports Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et la Gendarmerie royale du Canada.

L'Accord de Shanghai, conclu en 2001, vise à relancer la question du commerce au sein de l'APEC et à fournir l'impulsion nécessaire à l'atteinte de l'objectif de l'APEC, à savoir parvenir à la libéralisation et à l'ouverture des échanges et des investissements dans la région, d'ici 2010 pour les économies développées et d'ici 2020 pour les économies en développement. Les membres de l'APEC ont poursuivi leurs efforts en 2003 afin de mettre en œuvre le Plan d'action pour faciliter le commerce de l'APEC, qui vise à diminuer de 5 %, d'ici 2006, les coûts liés aux transactions commerciales dans la région et qui